

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 12 Juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le Mardi 12 Juin 2018 à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :

01 Juin 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	12	12

Présents : Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. BEAUDON, M. BODA, M. CHENU, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX et M. RAVERDY.

Réalisation d'une étude d'une étude des déplacements des habitants du bassin de vie du Soissonnais sur le réseau TUS – Appel d'offres - Attribution	Rapport
	N°6

Par délibération n°2 du 24 avril 2018, le Comité Syndical, à l'unanimité, a autorisé le Président à lancer une procédure pour la réalisation d'une étude des déplacements des habitants du bassin de vie du Soissonnais sur le réseau TUS.

Cette consultation répond aux stipulations des articles 25, 26, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Ainsi, il a été adressé, le 26 avril 2018, une demande d'insertion d'un avis d'appel public à la concurrence au "Bulletin Officiel des Annonces de Marché Public" (BOAMP) via la plateforme « marchésécurisés.com ».

Un avis de publication a également été publié sur le site internet « marchésenligne.com » à la date du 26 avril 2018.

D-3

Le dossier de consultation de ce marché était téléchargeable sur le site internet « marchésécuriés.com ».

L'avis mentionnait la date limite de réception des offres fixée au Jeudi 31 mai 2018 à 17h00.

Aussi, conformément aux dispositions réglementaires, après ouverture des enveloppes et enregistrement de leur contenu par le Pouvoir Adjudicateur, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 01 juin 2018 à 14h30 et le 12 juin 2018 à 16H00. A l'issue de ces deux réunions et notamment lors de la dernière, il a été décidé d'attribuer le marché « réalisation d'une étude des déplacements des habitants du bassin de vie du Soissonnais sur le réseau TUS » au **Cabinet SAS TRYOM pour un montant global du marché de 24 120,00 € H.T.**

Les conditions de ce marché sont définies dans l'acte d'engagement, le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Il est demandé au Comité Syndical de prendre acte du choix de la Commission d'Appel d'Offres, d'autoriser le Président à signer le dit marché avec le **Cabinet SAS TRYOM** et d'accomplir les formalités subséquentes.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette étude sont inscrits au budget 2018.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Les membres du Comité Syndical :

- prennent acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer le marché relatif à la « réalisation d'une étude des déplacements des habitants du bassin de vie du Soissonnais sur le réseau TUS » au **Cabinet SAS TRYOM pour un montant global du marché de 24 120,00 € H.T,**
- autorisent le Président à signer le dit marché avec le **Cabinet SAS TRYOM** et d'accomplir les formalités subséquentes.

Les conditions de ce marché sont définies dans l'acte d'engagement, la Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette étude sont inscrits au budget 2018.

Vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

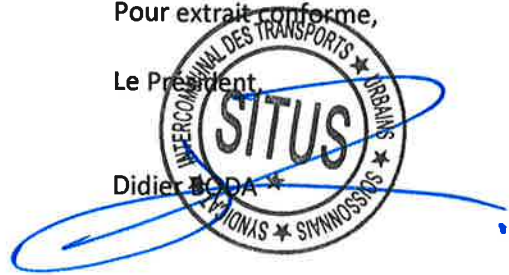
Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 13 Juin 2018

Pour extrait conforme,

Le Président,

Didier BOUDA *



REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
13 JUN 2018